

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Janvier 2020

LE FINANCEMENT BANCAIRE DE L'ÉCONOMIE EN 2018

Une croissance portée par l'ensemble des agents économiques

Synthèse

CRISE SOCIALE 2018

L'année 2018 a été marquée par les mouvements sociaux des mois de février mars avril, avec des revendications portant sur les problématiques liées à l'insécurité et le retard qu'accuse l'île en matière d'infrastructures publiques de toute nature. Avec le blocage des principaux axes routiers, l'activité économique du département a été fortement perturbée, voire à l'arrêt. Ainsi, les entreprises ont, dans l'ensemble, été fragilisées, rencontrant notamment de graves problèmes de trésorerie, les petites enseignes subissant des dégâts plus importants que les grandes. Toutefois, avec l'appui des mesures d'accompagnement mises en place (cellule d'urgence à la CCI, recours au chômage partiel, moratoires sur les dettes fiscales, douanières et sociales), ainsi qu'avec le soutien du secteur bancaire, les acteurs économiques ont pu rapidement se concentrer sur la reconstitution de leur volume d'affaires dès la sortie de la crise.

Propulsé au début des années 90, le système bancaire mahorais est, à l'instar de sa population, caractérisé par sa jeunesse et un développement tardif. Cet essor, suivi d'une croissance rapide, lui a permis de trouver toute sa place dans le financement de l'économie locale, et ce, malgré le faible nombre d'établissements et un taux de bancarisation encore faible (68,2 %).

Conjoncture économique en 2018	Mayotte	France entière (2018)	Marché bancaire local en 2018	Mayotte	France entière (2)
PIB (milliards euros courants) (1)	2,396	2 351	Établissements de crédit installés localement	9	539
PIB / hab (en euros) (1)	9 380	34 978	Encours de crédits (milliards euros) (4)	1,2	2 931
Taux de croissance du PIB	7,5%	2,5 %	Encours de dépôts (milliards euros) (5)	0,6	2 709
Taux de chômage	30,0%	8,7% (6)	Taux de bancarisation	68,2%	nd
Taux d'inflation	0,3%	1,8% (7)	Part de marché des trois principaux EC (crédits)	82,1 %	nd
Indicateur du climat des affaires	106,48	101,45 (8)	Nombre de cartes bancaires par habitant	0,42	1,23
Taux de croissance consommation des ménages	-	0,9%	Taux de créances douteuses	4,1 %	nd

(1) Source INSEE, PIB 2017

(2) Source : ACPR - « Les chiffres du marché français de la banque et de l'assurance 2018 »

(3) France entière : EC + SF

(4) France entière : EC uniquement

(5) France entière : EC uniquement, hors dépôts

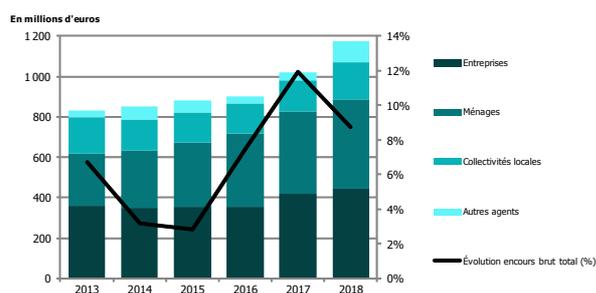
(6) France métropolitaine

(7) En moyenne annuelle

(8) Source : Banque de France (services marchands)

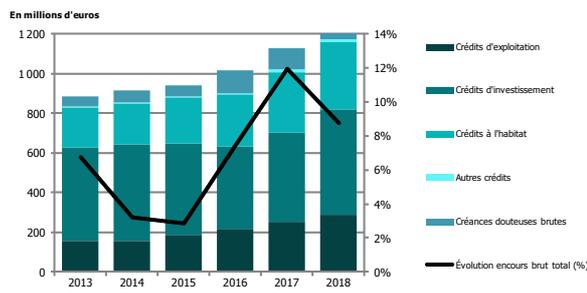
Fin 2018, l'encours brut de crédit s'élève à 1 223,5 millions d'euros, en hausse de 8,8 % sur un an (après +11,9 % en 2017), en dépit de la crise sociale qui a paralysé l'activité économique au premier trimestre. Cette croissance, imputable à l'ensemble des agents économiques, confirme la contribution significative du système bancaire local au financement de l'économie, au travers notamment des crédits d'investissement (+17,1 %), des crédits de trésorerie (+15 %) et des crédits immobiliers (+12,4 %). Ces évolutions cachent toutefois des disparités tant dans la répartition sectorielle de ces crédits que par agent économique.

Encours des crédits par agents



Source : IEDOM, données SURFI

Encours des crédits par nature



Source : IEDOM, données SURFI

La bonne santé du système bancaire local se reflète au travers de plusieurs indicateurs tels que la hausse des encours, la création de nouvelles agences¹, mais aussi les performances financières des établissements de crédit, qui se démarquent de celles observées en métropole et dans les autres DOM. Sur les cinq dernières années, l'encours bancaire croît de 6,7 % en moyenne par an, porté notamment par la bonne dynamique des crédits de trésorerie octroyés aux ménages (+15,9 % par an sur la période). Pour sa part, la collecte d'épargne est vigoureuse sur la période (+8,8 %), malgré une performance moindre en 2018 (+1,6 %).

Contrairement aux autres départements d'outre-mer, les groupes bancaires mahorais disposent encore de leviers de croissance, caractérisés notamment par l'ouverture de 9 nouvelles agences entre 2013 et 2018.

Enfin, avec un taux de marge nette de 24,8 %, la place mahoraise affiche des performances bien supérieures à celles observées dans les autres territoires.

Avec un taux de couverture des crédits par les dépôts de 152,4 %, les établissements de crédit de la place garantissent 81,3 % des financements accordés, contre 78,5 % en 2013, et renforcent leur contribution au financement de l'économie locale. Les établissements ne disposant pas de guichets localement sont davantage sollicités par les collectivités et autres institutionnels.

La place bancaire mahoraise

À fin 2018, cinq groupes bancaires disposent de guichets à Mayotte : deux banques commerciales, la Banque Française Commerciale Océan Indien (BFC-OI) et La Banque Postale (LBP), trois banques mutualistes et coopératives, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de La Réunion Mayotte (CRCAMR), la BRED Banque Populaire et la Caisse d'Épargne CEPAC Réunion. D'autres établissements financiers² accompagnent les agents locaux, sans toutefois disposer de guichet sur le territoire. Enfin, les institutions financières spécialisées³ installées sur l'île ont également un poids significatif dans le financement des agents économiques locaux.

Au total, en 2018, une vingtaine d'établissements participe au financement de l'économie locale. Les banques commerciales cumulent 28,2 % de l'encours brut, les banques mutualistes et coopératives 33,8 % et les prêteurs institutionnels 25,8 %.

Le financement de l'économie est réparti à hauteur de 81,3 % pour les établissements de crédit installés localement (ECIL) et 18,7 % pour les établissements de crédit non installés localement (ECNIL).

Le financement de l'investissement

Une intention d'investir toujours présente mais qui se concrétise peu

Essentiel dans le processus de développement des « économies insulaires », l'investissement, qu'il soit privé ou public, représente un enjeu majeur pour les acteurs économiques locaux. Dans une économie fortement dépendante de la sphère publique, dont la politique d'investissement conditionne le carnet de commandes des entreprises, force est de constater que l'investissement privé est resté atone en 2018. Alors que les perspectives d'investissement étaient favorablement orientées tout au long de l'année, leur réalisation ne s'est pas concrétisée au niveau espéré : elle reste bien en deçà des intentions déclarées. En outre, la conjoncture défavorable du début d'année 2018 a continué de freiner les entreprises qui ont différé leurs projets. Ainsi, l'année se caractérise par un retour de l'attentisme des chefs d'entreprise. Ces derniers peinent à retrouver confiance dans un environnement marqué par un climat social instable.

L'investissement des entreprises est financé par les banques locales

L'économie mahoraise, dominée par les administrations publiques, est fortement dépendante de la commande publique et de la consommation des ménages, elle-même tirée par la rémunération des salariés du secteur public. Elle est également marquée par une prédominance de TPE et PME (les TPE représentant près de 90 % des entreprises), dont les structures, plus fragiles, les rendent plus vulnérables aux nombreuses crises induites par les mouvements sociaux que peut subir l'île. Ainsi, la capacité à lever d'importants montants et à porter des projets d'envergure est concentrée sur quelques grandes entreprises.

À fin décembre 2018, 80,3 % de l'encours de crédit sont accordés par les ECIL, confortant ainsi la place prépondérante des établissements de crédit de la place dans le financement des acteurs locaux. Les crédits d'investissement représentent 43,3 % des encours globaux, soit un volume de 530 millions d'euros détenus à 50,1 % par les entreprises mahoraises. En 2018, ces crédits enregistrent une progression sensible (+17,1 %), en lien avec la bonne orientation des investissements des collectivités locales et des autres agents (voir en infra).

Les crédits d'investissement des entreprises sont en recul de 4 %. En effet, après un pic en 2017 (+14,3 %), ils n'ont cessé de se contracter tout au long de 2018, marquée par un climat des affaires peu favorable⁴ et par un report des projets en cours.

¹ Le département de Mayotte se singularise en étant l'un des rares territoires où le nombre d'agences continue de croître.

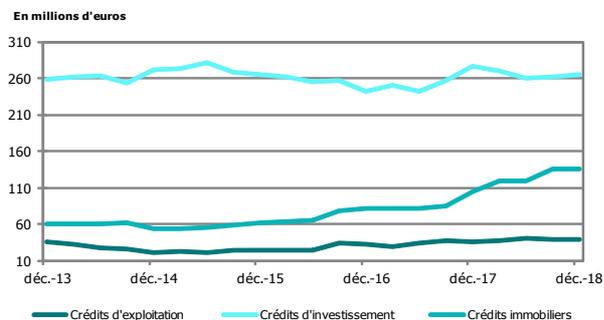
² SOFIDER et Caisse française de financement local.

³ Agence française de développement (AFD), Banque publique d'investissement (BPI) et Caisse des dépôts (CDC).

⁴ Crise sociale ayant paralysé le monde des affaires pendant 45 jours consécutifs.

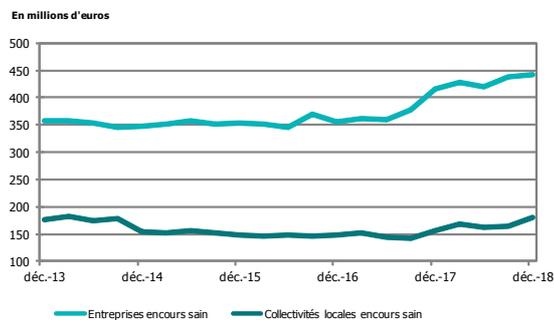
Par ailleurs, la problématique des délais de paiement constitue un frein majeur à la bonne dynamique de l'investissement des entreprises. L'importance des délais de paiement clients, souvent constitués de collectivités publiques, fragilise la trésorerie des entreprises, réduisant d'autant leur capacité à investir dans de nouveaux projets.

Évolution des crédits aux entreprises



Source : IEDOM, données SURFI

Encours sain des entreprises et des collectivités locales



Source : IEDOM, données SURFI

En 2018, l'encours mobilisé par les entreprises mahoraises représente 441,5 millions d'euros, répartis entre les secteurs de l'immobilier (31,5 %), industriel (21,6 %), commercial (16,1 %), des transports (12,8 %) et de la construction (9,6 %). En dépit d'un tissu entrepreneurial composé à plus de 90 % de TPE, les grandes entreprises mobilisent plus de 90 % de l'encours.

Enfin, la part des établissements hors place dans le financement de l'investissement des entreprises demeure modeste (16,1 % de l'encours). Seuls quelques entreprises et quelques institutionnels (administrations locales) sont concernés.

Longtemps peu significatif, le recours au crédit-bail comme mode de financement s'est développé depuis 2017, si bien que l'encours est passé de 1,1 à 9,9 millions d'euros entre fin 2013 et fin 2018 (+818,4 %). Les années 2017 (+70 %) et 2018 (+97,6 %) semblent constituer un tournant dans la prise en compte de ce mode de financement des entreprises.

Compte tenu du poids important des TPE dans le tissu entrepreneurial local, leur financement représente un enjeu économique majeur pour l'économie mahoraise. Ce potentiel est malheureusement peu exploité : seuls 7,3 %⁵ des crédits sont octroyés au bénéfice des TPE, alors qu'elles constituent la cible des banques locales.

Les investissements des collectivités locales portés par les établissements spécialisés

Les administrations publiques, qui tiennent une place prépondérante dans l'économie mahoraise, stimulent l'activité des entreprises, le marché de l'emploi et la consommation des ménages. En effet, le secteur public concentre 46,1 % de l'emploi salarié en 2018 et 50,8 % du PIB en 2017.

Longtemps pénalisées par une capacité de financement limitée, les collectivités locales (département, communes) peinaient à lever les fonds nécessaires à la concrétisation de leurs projets de développement. Il en a résulté un retard important d'infrastructures sur le territoire, qu'elles cherchent à combler, en particulier dans les secteurs de l'assainissement, des voiries et de l'électrification.

Sur les deux derniers exercices, les concours accordés aux collectivités locales n'ont cessé de croître. Ce rattrapage est favorisé par le renforcement de la fiscalité locale et le soutien des prêteurs institutionnels (AFD, CDC). Ces derniers sont leurs principaux bailleurs de fonds avec un total de 306,4 millions d'euros, soit 25 % des financements en 2018. Ces financements, utiles pour renforcer la trésorerie à moindre cout, peuvent également servir de préfinancement à des subventions européennes. La CDC, devenue Banque des Territoires en 2019, soutient également de manière significative le secteur de l'habitat au travers des financements octroyés à la Société immobilière de Mayotte (SIM) : 70 millions d'euros fin 2018.

Cette tendance se confirme par la progression des crédits d'investissement accordés aux collectivités : en 2018, leur encours croît de 17,4 % pour s'élever à 165,8 millions d'euros. Le dernier trimestre de l'année a été tout particulièrement dynamique avec une hausse de 12 %. Fin 2018, 91,5 % des crédits consentis aux collectivités locales sont des crédits d'investissement dont 69,7 % (115,6 M€) accordés par des prêteurs institutionnels.

Enfin, les autres agents cumulent 98,3 millions d'euros de crédits d'investissement. Ces crédits, accordés pour moitié par des ECNIL, servent à financer les administrations de sécurité sociale et de santé.

Par ailleurs, en juillet 2019, le gouvernement et les représentants des collectivités ont acté les contrats de convergence et de transformation (CCT). Ce document-cadre prévoit une ligne de financement de 1,6 milliard d'euros sur une période de quatre ans. L'État le finance à hauteur de 66 %, les collectivités locales (département

⁵ Suivi des crédits aux entreprises fin 2016, IEDOM.

et intercommunalités) en couvrant 25 %, 8 % sont issus de fonds européens et 2 % d'autres partenaires. L'éducation, le transport, le logement et la santé concentrent la majorité de ces investissements. Ainsi, 477 millions d'euros sont fléchés pour les constructions scolaires (nouvelles écoles ou travaux de rénovation), 260 millions d'euros pour les routes et les transports en commun, 220 millions pour les logements et 216 millions pour la santé (renforcement des services du CHM et de l'hôpital de Petite-Terre). Ces projets devraient ainsi booster les investissements des collectivités publiques mahoraises dans les années à venir.

Le financement de l'immobilier

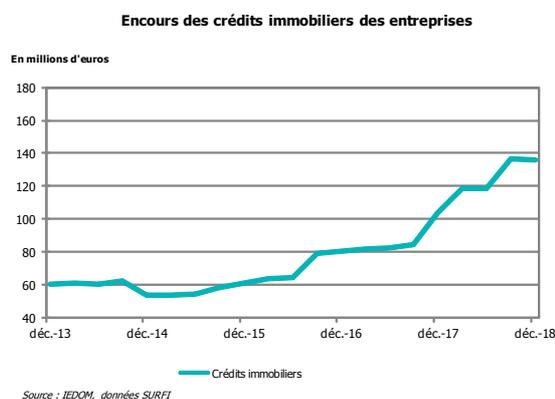
Le marché de l'immobilier constitue de nombreux enjeux tant sur le plan démographique, social qu'économique. Secteur moteur drainant de nombreuses autres activités au travers de la sous-traitance, l'immobilier représente 338,2 millions d'euros d'encours à fin 2018, soit 27,6 % de l'encours brut total. Si les crédits à l'habitat des particuliers constituent 59,7 % de cet encours, ce sont les crédits accordés aux entreprises (40,2 %) qui enregistrent les progressions les plus significatives au cours des dernières années. Ce secteur est d'autant plus important et stratégique qu'il est directement dépendant de la commande publique (État, collectivités...), son principal donneur d'ordre. Il peut ainsi être affecté et pénalisé directement par des éléments conjoncturels (crise sociale en 2018, crise de l'eau en 2016, problématique du foncier).

Enfin, le financement de l'immobilier à destination des particuliers, notamment du logement social, constitue un enjeu majeur dans un département qui souffre d'un grave déficit de logements sociaux. De plus, cette politique ne repose que sur un seul acteur spécialisé, la SIM.

L'immobilier d'entreprise fait face à la problématique foncière

L'immobilier d'entreprise est le principal moteur de la croissance des concours aux entreprises. Avec un encours de 136,1 millions d'euros, en hausse de 31 % en 2018 (+28,6 % en 2017), l'évolution des crédits immobiliers fait face à une problématique majeure à Mayotte, celle de la disponibilité du foncier. Depuis fin 2016, le marché de l'immobilier d'entreprise est en plein essor. Cette évolution s'explique notamment par l'important besoin des entreprises locales de disposer de foncier pour la construction de hangars de stockage.

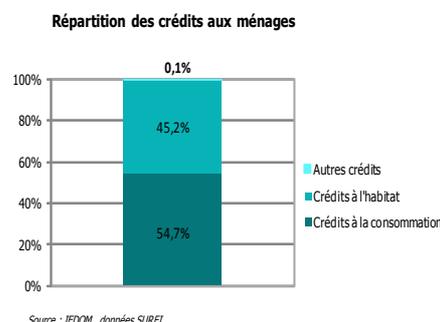
Le financement de l'immobilier d'entreprise présente la particularité d'être soutenu à 56,1 % par les ECNIL, en particulier par la CDC, qui continue de renforcer sa position à Mayotte au travers du financement de la SIM, contribuant ainsi au développement du logement social dans l'île. Seule SEM à financer le logement social à Mayotte, la SIM bénéficie du soutien important de la CDC, en particulier au cours des deux dernières années, les encours progressant respectivement de 63,1 % et 81,3 % en 2017 et 2018. Le soutien des ECIL sur ce secteur se porte essentiellement sur le financement de promotions privées de taille modeste, émanant des SCI qui sont la principale forme juridique des projets privés ou d'entreprises.



Une progression sous-évaluée du financement de l'immobilier des ménages

Au cours des dernières années, le marché immobilier local est marqué par un dynamisme continu. Entre 2014 et 2018, les crédits immobiliers octroyés aux ménages sont en progression moyenne de 7,3 % par an. Afin d'apprécier cette évolution à sa juste mesure, un fait doit toutefois être pris en compte : l'auto-construction, conséquence de la problématique de l'acquisition foncière.

En effet, une part importante des parcelles étant détenue par le conseil départemental, bon nombre de Mahorais ne peuvent jouir d'une parcelle titrée. À cela s'ajoute le phénomène d'indivision qui ne permet pas aux usagers de détenir un titre de propriété à leur nom. La construction sur ces parcelles est alors rendue impossible légalement. Outrepasant ce problème, bon nombre de ménages poursuivent leur projet : n'étant pas en mesure de le réaliser via un crédit immobilier classique, encadré par les règles bancaires, ils contractent des crédits à la consommation. Ce phénomène explique en partie le volume élevé de crédits à la consommation octroyés à la clientèle mahoraise, dédiés en réalité à l'auto-construction. En dépit de ce phénomène, le marché immobilier mahorais se formalise progressivement, comme en témoigne la progression du volume des crédits à l'habitat accordés aux ménages (+2,6 % en 2018, après +6,9 % en 2017).



Le financement de la trésorerie

Le financement à court terme des entreprises mahoraises constitue l'un des sujets majeurs de l'entrepreneuriat local. Ce point cache de nombreuses inégalités entre les entreprises et les secteurs d'activité. La dépendance accrue aux donneurs d'ordre public et la question des délais de paiement impactent directement le besoin de liquidité des entreprises, d'autant plus que l'attribution des crédits de trésorerie par les ECIL a été très contrainte au cours des dernières années.

Un volume de crédits d'exploitation et de trésorerie encore très faible

Les entreprises ont besoin de ressources à court terme pour financer leur activité. L'évolution des crédits d'exploitation demeure toutefois atone au cours des dernières années. En dépit d'une progression en 2018 (+11,5 %), le volume des crédits d'exploitation des entreprises reste faible. Il ne représente que 8,9 % de l'encours sain des entreprises dont 61,9 % de crédits de trésorerie, 13,4 % de créances commerciales et 17,3 % de comptes débiteurs.

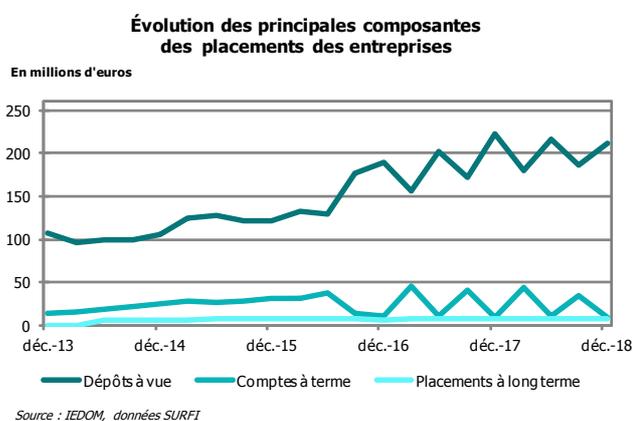
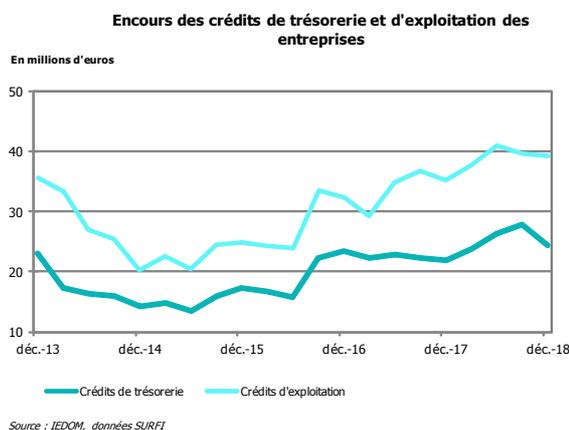
L'activité des TPE révèle un autre point de fragilité de l'économie mahoraise. Moins armées que les grands groupes ou grandes PME pour faire face aux chocs exogènes, même mineurs, l'état de leur trésorerie est beaucoup plus contraint par les aléas conjoncturels. Cette vulnérabilité était particulièrement frappante lors de la crise sociale du 1^{er} trimestre 2018 ou la crise de l'eau de 2016, bon nombre d'entre elles ayant sollicité l'aide des pouvoirs publics.

Par ailleurs, la problématique des délais de paiement, particulièrement prégnante à Mayotte⁶, accroît les difficultés en mobilisant la trésorerie potentielle hors de l'entreprise. Enfin, les entreprises ont également recours au découvert pour financer leur trésorerie comme le montre la hausse sensible des comptes débiteurs en 2017 (+20,3 %) et sur le premier semestre 2018 (+13,3 %).

Une épargne de court terme

Le besoin important de liquidités ressenti par les entreprises locales se traduit par une part importante de la ressource détenue sous forme de dépôts à vue. Même si son volume est en recul en 2018 (-4,7 %, contre respectivement +56,1 % et +17,5 % en 2016 et 2017), cet actif financier représente 92 % de la ressource des entreprises. Cette contraction s'explique en partie par le besoin important de liquidités consécutif aux 45 jours de grève. Cette épargne rapidement mobilisable devait couvrir les charges à court terme (paiement des salaires et des charges fixes).

Entre 2014 et 2018, le poids des dépôts à vue dans le portefeuille des sociétés non financières (92 %) se renforce de 18,4 points alors que celui des placements à court terme (4,7 %) se dégrade de 17,6 points. L'environnement actuel de taux bas rend peu intéressante la rémunération de ces placements sans risque. Enfin, à fin 2018, l'épargne à long terme ne représente que 3,3 % de la ressource des entreprises.



LES DÉLAIS DE PAIEMENT À MAYOTTE

Le rapport sur les délais de paiement pratiqués par les entreprises et les organismes publics en outre-mer, publié en aout 2019, montre qu'à Mayotte, en 2017, les indicateurs s'améliorent légèrement. Toutefois, ils demeurent largement supérieurs aux délais légaux ainsi qu'à ceux observés dans les autres départements. Ainsi, les délais clients sont de 82,1 jours (-1 jour) contre 64 jours en moyenne dans les départements ultramarins et 44 jours au niveau national. Les délais fournisseurs s'élèvent à 82,4 jours (-1 jour) alors qu'ils sont de 73 jours dans les autres DOM et 51 jours en métropole. Le solde commercial est désormais de 25,1 jours à Mayotte (-2 jours), soit 8 jours supplémentaires par rapport aux autres DOM. Enfin, le délai global de paiement du secteur public local et hospitalier progresse sensiblement (-13 jours) pour s'établir à 43,1 jours. Il reste toutefois éloigné du plafond réglementaire (30 jours) et du niveau national (27,5 jours), mais est largement meilleur que la moyenne domienne (66,5 jours).

⁶ Note sur les délais de paiement de l'IEDOM publiée en aout 2019.

Le financement de la consommation et l'épargne des ménages

La consommation des ménages, principal moteur de l'économie mahoraise

Le modèle économique de Mayotte étant basé sur la consommation et la redistribution, la consommation des ménages (48 % du PIB en 2017) constitue le principal moteur de l'économie mahoraise. En dépit d'un taux de chômage élevé et d'une part faible des emplois salariés, majoritairement dans les administrations, l'économie mahoraise enregistre, en 2018, une consommation sans précédent.

Ce dynamisme se reflète au travers de l'encours de crédit à la consommation détenu par les établissements financiers. Il enregistre une progression atypique sur les cinq dernières années⁷ pour s'établir à 244,5 millions d'euros fin 2018. Ces crédits sont composés à 96,4 % de crédits de trésorerie et de 3,4 % de découverts. Alors qu'en métropole, la part du revenu des ménages consacrée à la consommation n'est que de 14,5 % (contre 82,2 % pour l'habitat), les ménages mahorais consacrent 54,7 % de leurs revenus à la consommation et 45,2 % à l'habitat. Cette répartition s'explique notamment par le fait que de nombreux ménages mahorais sont propriétaires, mais également par d'autres facteurs tels que :

- l'important besoin d'équipement des ménages, renforcé par des caractéristiques socioculturelles spécifiques qui stimulent la consommation notamment lors des périodes de fêtes (grands mariages, ramadan, etc.),
- le phénomène de l'auto-construction par lequel les ménages financent une partie de leurs projets immobiliers via des crédits à la consommation,
- la priorité des ménages, en majorité peu aisés en termes de revenus, sur des besoins primaires plutôt que sur l'épargne et l'investissement.

La consommation constitue alors le principal soutien aux secteurs tels que le commerce, les services (téléphonie...) et l'automobile dont les ventes sont directement dépendantes.

Une appétence au fiduciaire qui favorise la détention d'actifs liquides

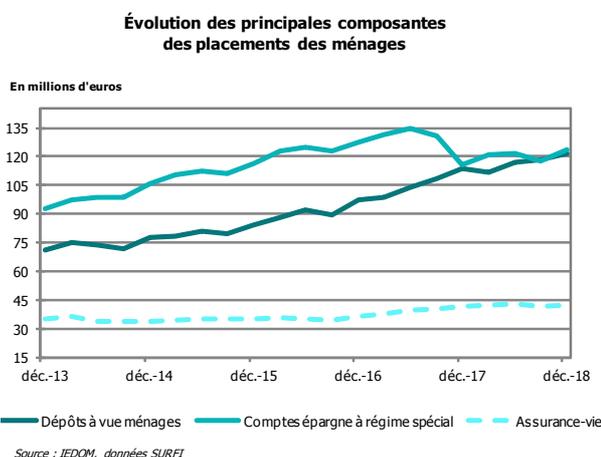
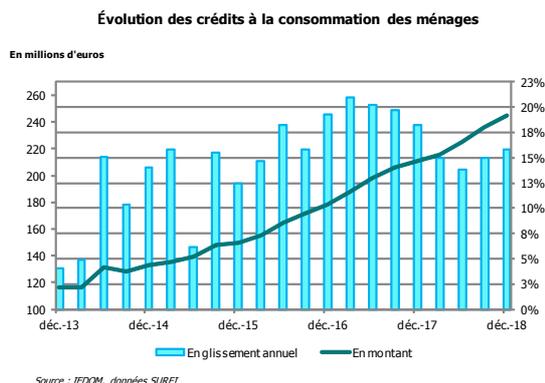
Au-delà de l'environnement de taux bas, les spécificités sociales mahoraises, conjuguées à une bancarisation encore faible, favorisent la détention d'actifs liquides et de monnaie. En effet, ces derniers croissent de 6,9 % en 2018, après +17,1 % en 2017. Sur les cinq dernières années, le volume des dépôts à vue détenu par les ménages progresse de 70,2 % pour un montant de 121,7 millions d'euros fin 2018, soit 36 % de l'épargne des ménages.

À cette situation s'ajoute la recrudescence des mouvements sociaux, qui incitent les agents économiques à détenir une épargne liquide, rapidement mobilisable, le cas échéant.

Pour autant, les ménages mahorais continuent de détenir des placements liquides ou à court terme (37,1 % de l'épargne, +4,3 % en 2018 et +24,1 % sur cinq ans). Ces derniers sont majoritairement constitués de comptes sur livrets (95 % des encours), en particulier du livret A dont le volume d'encours double sur cinq ans.

Enfin, l'épargne à long terme (26,9 %, soit 91 M€) se répartit entre les plans d'épargne-logement (48,5 %) et l'assurance-vie (46,7 %), l'encours des plans d'épargne-logement passant de 25,6 M€ à 44,1 M€ en cinq ans, soit une progression de 72,2 %.

Les caractéristiques structurelles de Mayotte renforcent la relation privilégiée des résidents avec l'argent liquide. En effet, avec un taux de bancarisation de 68,2 %, une population jeune, un taux d'informalité important auxquels s'ajoutent des spécificités sociales et culturelles bien ancrées dans la société (ramadan, grands mariages, pèlerinage à la Mecque, tontines, etc.), la circulation fiduciaire est importante dans le département. Ce phénomène se retrouve dans la croissance annuelle régulière de 15 % des émissions nettes cumulées de la



⁷ Taux de croissance annuel moyen de 10,7 % entre 2013 et 2018.

monnaie fiduciaire. Le billet de 50 euros, qui est une coupure de thésaurisation à Mayotte, représente en moyenne les deux tiers du total des billets en circulation (64 % des émissions nettes en valeur).

MÉTHODOLOGIE

Les informations relatives à l'activité des établissements de crédit sont issues principalement des déclarations SURFI des établissements (Système Unifié de Reporting Financier). Les crédits présentés concernent ceux accordés à l'ensemble des agents économiques présents sur le territoire, soit par les établissements de crédit disposant d'une implantation locale significative (établissements installés localement dits ECIL), soit ceux n'en détenant pas (établissement de crédits non installés localement dits ECNIL). Les actifs présentés sont ceux déposés par l'ensemble des agents économiques auprès de ces deux types d'établissements. Les données de l'épargne de long terme ne sont pas exhaustives. Notamment, elles n'intègrent pas les opérations des compagnies d'assurance.

L'analyse sectorielle et l'analyse par taille d'entreprises sont réalisées à partir des déclarations des établissements de crédit au Service central des risques de la Banque de France (SCR). Le SCR recense à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 € par guichet bancaire et par entité juridique, pour les personnes morales et les entrepreneurs individuels, les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français.

Les analyses sur les taux de crédit sont basées sur une enquête réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à La Réunion. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre. Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE).

Annexes : tableaux statistiques

Les crédits à l'économie

	Montants en millions d'euros										Variations	
	déc-13	déc-14	déc-15	déc-16	déc-17	mars-18	juin-18	sept-18	déc-18	1 sem	1 an	
Entreprises												
Crédits d'exploitation	35,6	20,4	24,8	32,3	35,2	37,6	41,0	39,6	39,3	-0,9%	11,5%	
<i>Créances commerciales</i>	2,2	1,5	2,4	2,5	4,4	4,6	5,5	5,5	5,3	-5,0%	20,8%	
<i>Crédits de trésorerie</i>	23,1	14,2	17,3	23,4	22,0	23,8	26,3	27,8	24,3	-12,7%	10,6%	
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	3,7	3,8	4,9	4,2	4,0	4,3	5,1	5,3	4,0	-24,0%	1,0%	
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	10,3	4,6	5,1	6,1	7,3	8,7	8,3	5,1	6,8	34,0%	-7,5%	
<i>Affacturage</i>	0,0	0,0	0,0	0,3	1,6	0,6	0,9	1,2	2,9	147,2%	87,7%	
Crédits d'investissement	259,3	271,6	265,7	242,1	276,7	270,7	260,3	262,1	265,6	1,3%	-4,0%	
<i>Crédits à l'équipement</i>	258,2	269,4	263,7	239,1	271,7	263,4	253,4	253,8	255,7	0,7%	-5,9%	
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	6,6	5,6	5,0	6,0	6,0	5,8	5,2	5,2	5,4	4,0%	-10,7%	
<i>Crédit-bail</i>	1,1	2,2	2,0	3,0	5,0	7,3	6,9	8,3	9,9	19,6%	97,6%	
Crédits à l'habitat	60,8	53,7	61,4	80,8	103,9	118,9	118,9	136,4	136,1	-0,2%	31,0%	
Autres crédits	2,5	2,3	0,8	1,2	0,9	0,8	0,7	0,0	0,6	4063,0%	-33,1%	
Encours sain	358,2	348,0	352,7	356,4	416,7	428,0	420,9	438,1	441,5	0,8%	6,0%	
Ménages												
Crédits à la consommation	116,8	133,1	149,6	178,5	211,1	215,5	225,1	236,5	244,5	3,4%	15,8%	
<i>Crédits de trésorerie</i>	111,0	126,9	143,0	171,0	204,0	207,0	217,9	228,7	235,8	3,1%	15,6%	
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	5,3	6,1	6,6	7,5	7,1	8,5	7,2	7,8	8,4	7,8%	17,8%	
<i>Crédit-bail</i>	0,4	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	2578,6%	-	
Crédits à l'habitat	142,2	153,3	168,7	184,3	196,9	199,6	199,4	202,7	201,9	-0,4%	2,6%	
Autres crédits	0,1	0,0	0,2	0,2	0,5	0,6	0,6	0,7	0,3	-60,8%	-48,8%	
Encours sain	259,0	286,4	318,5	363,0	408,5	415,7	425,0	439,9	446,7	1,5%	9,3%	
Collectivités locales												
Crédits d'exploitation	3,7	3,6	3,7	3,8	3,3	3,3	3,3	3,2	3,3	2,3%	0,4%	
<i>Crédits de trésorerie</i>	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-	
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	3,2	3,6	3,7	3,8	3,3	3,3	3,3	3,2	3,3	2,3%	0,4%	
Crédits d'investissement	153,8	150,2	144,9	144,8	141,2	152,3	146,7	148,1	165,8	12,0%	17,4%	
<i>Crédits à l'équipement</i>	153,8	150,2	144,9	144,8	141,2	152,3	146,7	148,1	165,8	12,0%	17,4%	
Autres crédits	0,0	0,0	0,0	0,0	12,2	12,2	12,2	12,2	12,2	-0,1%	-	
Encours sain	157,5	153,9	148,7	148,6	156,7	167,8	162,3	163,5	181,3	10,9%	15,7%	
Autres agents												
Encours sain	59,1	63,0	62,5	31,7	39,4	41,8	105,6	101,3	103,5	2,2%	162,8%	
TOTAL												
Encours sain	833,5	851,3	882,4	899,6	1 021,4	1 053,2	1 113,8	1 142,8	1 173,0	2,6%	14,8%	
<i>dont ECNIL</i>	184,4	186,9	177,1	167,1	137,2	152,0	208,7	220,5	223,3	1,3%	62,8%	
Créances douteuses brutes	50,7	61,6	56,4	114,9	103,5	102,4	50,4	48,2	50,4	4,7%	-51,3%	
<i>dont ECIL</i>	45,1	43,8	40,3	38,7	33,2	32,2	45,0	42,8	45,2	5,6%	36,0%	
Créances douteuses nettes	30,8	39,3	35,4	101,2	90,2	89,1	35,1	33,6	35,1	4,6%	-61,0%	
<i>(dt) Entreprises</i>	21,8	28,7	26,6	15,4	11,7	11,7	15,6	14,3	16,3	14,1%	40,2%	
<i>(dt) Ménages</i>	9,0	10,0	8,8	16,1	13,6	12,9	13,6	13,2	13,2	0,0%	-2,4%	
<i>(dt) collectivités locales</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,9	5,9	5,5	-6,2%	-	
Provisions	19,8	22,3	21,0	13,7	13,3	13,3	15,3	14,6	15,3	4,8%	15,1%	
<i>dont ECIL</i>	17,7	20,2	19,4	12,2	12,5	12,5	14,6	13,9	14,6	5,2%	17,0%	
Encours brut total	881,1	909,4	935,1	1 004,8	1 124,9	1 155,7	1 164,2	1 190,9	1 223,5	2,7%	8,8%	
Taux de créances douteuses	5,7%	6,7%	6,0%	11,3%	9,2%	8,9%	4,3%	4,1%	4,1%	0 pt	-5,1 pt	
<i>dont ECIL</i>	6,5%	6,2%	5,4%	5,0%	3,6%	3,5%	4,7%	4,4%	4,5%	+0,1 pt	+0,9 pt	
Taux de provisionnement	41,6%	38,4%	39,8%	13,0%	13,5%	13,0%	30,4%	30,3%	30,3%	0 pt	+16,8 pt	
<i>dont ECIL</i>	39,2%	36,2%	37,2%	11,9%	12,8%	38,9%	32,5%	32,5%	32,4%	-0,1 pt	+19,6 pt	

ECIL / ECNIL : établissements de crédit installés localement / non installés localement

Les placements des agents économiques

	Montants en millions d'euros										Variations	
	déc-13	déc-14	déc-15	déc-16	déc-17	mars-18	juin-18	sept-18	déc-18	1 sem	1 an	
Sociétés non financières	135,6	154,6	164,6	209,1	239,9	233,0	236,3	230,0	231,0	0,4%	-3,7%	
Dépôts à vue	107,5	105,8	121,4	189,6	222,8	180,1	216,1	186,4	212,4	13,9%	-4,7%	
Placements liquides ou à court terme	28,0	43,0	35,3	12,6	10,1	45,3	12,6	36,1	10,9	-69,9%	7,9%	
Comptes d'épargne à régime spécial	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-2,4%	-7,6%	
Placements indexés sur les taux de marché	28,0	43,0	35,3	12,5	10,0	45,2	12,6	36,0	10,8	-70,0%	8,0%	
<i>dont comptes à terme</i>	<i>13,9</i>	<i>25,3</i>	<i>31,6</i>	<i>11,2</i>	<i>8,5</i>	<i>43,7</i>	<i>11,1</i>	<i>34,5</i>	<i>9,3</i>	<i>-73,0%</i>	<i>9,3%</i>	
<i>dont OPCVM monétaires</i>	<i>5,1</i>	<i>4,0</i>	<i>3,7</i>	<i>1,3</i>	<i>1,5</i>	<i>1,5</i>	<i>1,5</i>	<i>1,5</i>	<i>1,5</i>	<i>0,7%</i>	<i>0,3%</i>	
Épargne à long terme	0,1	5,9	7,9	6,9	7,1	7,7	7,6	7,5	7,7	3,0%	8,9%	
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	<i>0,1</i>	<i>0,4</i>	<i>0,4</i>	<i>0,3</i>	<i>0,3</i>	<i>0,3</i>	<i>0,3</i>	<i>0,3</i>	<i>0,3</i>	<i>-9,0%</i>	<i>-5,1%</i>	
Ménages	240,1	260,6	281,4	308,7	321,8	326,6	332,7	327,2	338,4	3,4%	5,2%	
Dépôts à vue	71,5	77,5	84,1	97,2	113,8	112,0	117,0	118,1	121,7	3,0%	6,9%	
Placements liquides ou à court terme	101,3	114,2	123,0	132,4	120,5	125,0	125,4	120,9	125,7	3,9%	4,3%	
Comptes d'épargne à régime spécial	93,0	105,9	116,5	127,4	115,8	120,8	121,9	118,0	123,4	4,6%	6,6%	
<i>dont livrets ordinaires</i>	<i>65,5</i>	<i>72,8</i>	<i>79,5</i>	<i>83,4</i>	<i>65,2</i>	<i>67,3</i>	<i>67,0</i>	<i>64,3</i>	<i>66,6</i>	<i>3,6%</i>	<i>2,1%</i>	
<i>dont livrets A et bleus</i>	<i>21,2</i>	<i>25,8</i>	<i>28,8</i>	<i>34,9</i>	<i>40,3</i>	<i>42,7</i>	<i>43,6</i>	<i>42,6</i>	<i>45,2</i>	<i>6,1%</i>	<i>12,3%</i>	
<i>dont livrets jeunes</i>	<i>0,4</i>	<i>0,5</i>	<i>0,7</i>	<i>0,9</i>	<i>1,0</i>	<i>1,1</i>	<i>1,1</i>	<i>1,0</i>	<i>1,1</i>	<i>4,1%</i>	<i>4,8%</i>	
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	<i>0,1</i>	<i>0,1</i>	<i>0,2</i>	<i>0,3</i>	<i>0,2</i>	<i>0,3</i>	<i>0,2</i>	<i>0,2</i>	<i>0,2</i>	<i>-7,7%</i>	<i>-4,5%</i>	
<i>dont livrets de développement durable</i>	<i>1,3</i>	<i>1,9</i>	<i>2,2</i>	<i>2,4</i>	<i>3,3</i>	<i>3,6</i>	<i>3,9</i>	<i>3,9</i>	<i>4,3</i>	<i>9,3%</i>	<i>28,8%</i>	
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	<i>4,6</i>	<i>4,9</i>	<i>5,0</i>	<i>5,5</i>	<i>5,8</i>	<i>5,9</i>	<i>6,1</i>	<i>5,9</i>	<i>6,1</i>	<i>2,6%</i>	<i>4,7%</i>	
Placements indexés sur les taux de marché	8,2	8,2	6,6	5,0	4,7	4,2	3,5	3,0	2,3	-22,8%	-51,3%	
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	<i>7,4</i>	<i>6,7</i>	<i>6,1</i>	<i>4,5</i>	<i>3,9</i>	<i>3,7</i>	<i>3,0</i>	<i>2,5</i>	<i>1,8</i>	<i>-26,3%</i>	<i>-53,2%</i>	
<i>dont bons de caisse</i>	<i>0,0</i>	<i>1,1</i>	<i>0,0</i>	-	-							
<i>dont OPCVM monétaires</i>	<i>0,8</i>	<i>0,5</i>	<i>0,5</i>	<i>0,5</i>	<i>0,8</i>	<i>0,4</i>	<i>0,5</i>	<i>0,5</i>	<i>0,5</i>	<i>-4,4%</i>	<i>-42,0%</i>	
Épargne à long terme	67,4	68,9	74,2	79,0	87,4	89,5	90,3	88,2	91,0	3,2%	4,1%	
<i>dont plans d'épargne logement</i>	<i>25,6</i>	<i>29,1</i>	<i>34,0</i>	<i>37,6</i>	<i>40,7</i>	<i>42,3</i>	<i>42,8</i>	<i>41,8</i>	<i>44,2</i>	<i>5,7%</i>	<i>8,5%</i>	
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	<i>0,1</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>								
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,1</i>	<i>0,2</i>	<i>0,3</i>	<i>0,3</i>	<i>0,4</i>	<i>0,5</i>	<i>0,4</i>	<i>-13,3%</i>	<i>50,7%</i>	
<i>dont actions</i>	<i>0,4</i>	<i>0,5</i>	<i>0,5</i>	<i>0,4</i>	<i>0,7</i>	<i>0,7</i>	<i>0,7</i>	<i>0,7</i>	<i>0,7</i>	<i>3,1%</i>	<i>0,0%</i>	
<i>dont obligations</i>	<i>0,6</i>	<i>4,1</i>	<i>3,3</i>	<i>3,3</i>	<i>3,2</i>	<i>3,4</i>	<i>2,9</i>	<i>2,7</i>	<i>2,4</i>	<i>-10,7%</i>	<i>-23,1%</i>	
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	<i>5,7</i>	<i>1,1</i>	<i>1,0</i>	<i>0,9</i>	<i>0,9</i>	<i>0,9</i>	<i>0,9</i>	<i>0,9</i>	<i>0,8</i>	<i>-3,7%</i>	<i>-3,6%</i>	
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	<i>34,9</i>	<i>34,1</i>	<i>35,2</i>	<i>36,4</i>	<i>41,7</i>	<i>42,3</i>	<i>42,8</i>	<i>41,7</i>	<i>42,5</i>	<i>1,8%</i>	<i>1,9%</i>	
Autres agents	40,8	51,2	55,4	51,9	63,9	57,7	57,9	65,5	66,3	1,2%	3,8%	
Dépôts à vue	34,3	42,2	43,8	46,4	57,1	51,1	51,7	58,3	58,7	0,8%	2,8%	
Placements liquides ou à court terme	6,4	8,9	11,5	5,3	6,7	6,5	6,1	7,0	7,3	5,2%	9,4%	
Comptes d'épargne à régime spécial	4,9	5,9	7,3	4,8	6,6	6,4	6,1	6,8	7,1	5,3%	7,7%	
Placements indexés sur les taux de marché	1,5	3,0	4,2	0,4	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,5%	119,0%	
<i>dont comptes à terme</i>	<i>1,5</i>	<i>3,0</i>	<i>4,1</i>	<i>0,4</i>	<i>0,1</i>	<i>0,1</i>	<i>0,2</i>	<i>0,2</i>	<i>0,2</i>	<i>0,5%</i>	<i>119,0%</i>	
Épargne à long terme	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,3	0,3	-0,4%	241,2%	
Total actifs financiers	416,6	466,5	501,4	569,6	625,6	617,3	626,9	622,7	635,7	2,1%	1,6%	
Dépôts à vue	213,4	225,5	249,4	333,2	393,7	343,2	384,7	362,8	392,8	8,3%	-0,2%	
Placements liquides ou à court terme	135,6	166,0	169,9	150,3	137,3	176,8	144,2	164,0	143,9	-12,2%	4,8%	
Comptes d'épargne à régime spécial	97,9	111,8	123,8	132,4	122,5	127,3	128,1	124,8	130,6	4,6%	6,6%	
<i>dont livrets ordinaires</i>	<i>69,2</i>	<i>77,7</i>	<i>85,6</i>	<i>87,3</i>	<i>70,7</i>	<i>67,3</i>	<i>67,0</i>	<i>64,3</i>	<i>66,6</i>	<i>3,6%</i>	<i>-5,9%</i>	
<i>dont livrets A et bleus</i>	<i>22,3</i>	<i>26,8</i>	<i>30,1</i>	<i>36,1</i>	<i>41,4</i>	<i>42,7</i>	<i>43,6</i>	<i>42,6</i>	<i>45,2</i>	<i>6,1%</i>	<i>9,3%</i>	
<i>dont livrets jeunes</i>	<i>0,4</i>	<i>0,5</i>	<i>0,7</i>	<i>0,9</i>	<i>1,0</i>	<i>1,1</i>	<i>1,1</i>	<i>1,0</i>	<i>1,1</i>	<i>4,1%</i>	<i>4,8%</i>	
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	<i>0,1</i>	<i>0,1</i>	<i>0,2</i>	<i>0,3</i>	<i>0,2</i>	<i>0,3</i>	<i>0,2</i>	<i>0,2</i>	<i>0,2</i>	<i>-7,7%</i>	<i>-4,5%</i>	
<i>dont livrets de développement durable</i>	<i>1,3</i>	<i>1,9</i>	<i>2,2</i>	<i>2,4</i>	<i>3,3</i>	<i>3,6</i>	<i>3,9</i>	<i>3,9</i>	<i>4,3</i>	<i>9,3%</i>	<i>28,8%</i>	
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	<i>4,6</i>	<i>4,9</i>	<i>5,0</i>	<i>5,5</i>	<i>5,8</i>	<i>5,9</i>	<i>6,1</i>	<i>5,9</i>	<i>6,1</i>	<i>2,6%</i>	<i>4,6%</i>	
Placements indexés sur les taux de marché	37,7	54,3	46,0	17,9	14,8	49,5	16,1	39,2	13,3	-66,0%	-10,2%	
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	<i>22,8</i>	<i>35,0</i>	<i>41,8</i>	<i>16,2</i>	<i>12,5</i>	<i>3,7</i>	<i>3,0</i>	<i>2,5</i>	<i>1,8</i>	<i>-26,3%</i>	<i>-85,3%</i>	
<i>dont bons de caisse</i>	<i>0,0</i>	<i>3,8</i>	<i>0,0</i>	-	-							
<i>dont certificats de dépôt</i>	<i>9,0</i>	<i>11,0</i>	<i>0,0</i>	-	-							
<i>dont OPCVM monétaires</i>	<i>5,9</i>	<i>4,5</i>	<i>4,2</i>	<i>1,7</i>	<i>2,3</i>	<i>0,4</i>	<i>0,5</i>	<i>0,5</i>	<i>0,5</i>	<i>-4,4%</i>	<i>-79,7%</i>	
Épargne à long terme	67,6	74,9	82,2	86,1	94,6	97,3	97,9	95,9	99,0	3,2%	4,7%	
<i>dont plans d'épargne logement</i>	<i>25,7</i>	<i>29,2</i>	<i>34,1</i>	<i>37,8</i>	<i>40,8</i>	<i>42,3</i>	<i>42,8</i>	<i>41,8</i>	<i>44,2</i>	<i>5,7%</i>	<i>8,3%</i>	
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	<i>0,1</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>								
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,1</i>	<i>0,2</i>	<i>0,3</i>	<i>0,3</i>	<i>0,4</i>	<i>0,5</i>	<i>0,4</i>	<i>-13,3%</i>	<i>50,7%</i>	
<i>dont actions</i>	<i>0,4</i>	<i>0,7</i>	<i>0,9</i>	<i>0,8</i>	<i>0,9</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,1</i>	<i>5,4%</i>	<i>14,0%</i>	
<i>dont obligations</i>	<i>0,7</i>	<i>5,6</i>	<i>5,3</i>	<i>5,3</i>	<i>5,0</i>	<i>4,7</i>	<i>4,4</i>	<i>4,2</i>	<i>4,0</i>	<i>-4,3%</i>	<i>-19,7%</i>	
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	<i>5,8</i>	<i>1,5</i>	<i>1,4</i>	<i>1,2</i>	<i>1,1</i>	<i>0,9</i>	<i>0,9</i>	<i>0,9</i>	<i>0,8</i>	<i>-3,7%</i>	<i>-26,9%</i>	
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	<i>34,9</i>	<i>37,8</i>	<i>40,4</i>	<i>40,7</i>	<i>46,4</i>	<i>42,3</i>	<i>42,8</i>	<i>41,7</i>	<i>42,5</i>	<i>1,8%</i>	<i>-8,6%</i>	

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : Victor-Robert NUGENT – Responsable de la rédaction : Daoulab ALI CHARIF

Rédaction : Watwani TAVANDAY – Daoulab ALI CHARIF

Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : janvier 2020 – Dépôt légal : janvier 2020 – ISSN 2679-0823